



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 11 JUILLET 2023

Délibération n° 2023-096

L'an deux mille vingt-trois le onze juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/07/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - LAVERGNE Cécile - MARINOT Patrice – PASLIN Audrey.

Absents excusés : M. VENANT Frédéric ayant donné pouvoir à SEGUINOT Stéphanie.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Domaines de compétences par thèmes – Voirie

Travaux d'aménagement et de sécurisation du CD 145 – Convention pour l'effacement du réseau génie civil télécom.

Dans le cadre de l'effacement des réseaux sur le CD 145 portion rue de l'Essart – Carrefour rue de la Guitoune, la commune a demandé au Syndicat Départemental d'Electrification, par délibération 2022.046 du 24/05/2022, d'assurer la conduite des travaux de génie civil Télécom en coordination avec ORANGE.

Le coût de cette opération est estimé à 79 106.57 € TTC et ne devrait pas être changé, sauf modification demandée par un tiers et acceptée par la commune, sauf accord tardif sur devis (coefficient de révision des prix).

La participation financière communale peut faire l'objet d'un remboursement immédiat ou d'un remboursement échelonné en cinq annuités maximum sans intérêt, ni frais.

Le conseil municipal, DECIDE par 12 voix POUR :

- De valider ces travaux dont le montant s'élève à 79 106.57 €
- D'autoriser Madame le maire à signer la convention pour la réalisation de ces travaux et toute pièce afférente,
- De choisir un remboursement échelonné de cinq annuités sans intérêt, ni frais.

Publication dématérialisée du
Le Maire, Gwennaëlle PROST

17-07-2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE

Sous le n° 017-211703111-20230711-2023-096

Reçu le

13-07-2023

